

## Les évaluations participatives de la gouvernance pour la REDD+ (EPG) – Juin 2013

### Pourquoi entreprenons-nous des expériences pilotes sur les EPG ?

L'évaluation participative de la gouvernance pour la REDD+ (EPG) est un processus véritablement intégrateur impliquant diverses parties prenantes du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et du milieu universitaire et destiné à analyser l'état actuel de la gouvernance et à produire des informations solides et crédibles sur la gouvernance, dont il sera ainsi possible, dans un deuxième temps, de combler les faiblesses et d'identifier les lacunes.

Dans le processus national de REDD+ d'un pays, l'EPG répond à divers objectifs selon le groupe de parties prenantes qui fait usage des données sur la gouvernance.

Du point de vue du gouvernement, les résultats de l'EPG donnent lieu à de solides preuves qui peuvent enrichir et appuyer l'élaboration des politiques, la planification et les stratégies du gouvernement à un niveau national et infranational ; à ce titre, l'EPG constitue un point de départ pour la réforme de la gouvernance. Les régulières mises à jour des données de l'EPG permettront aussi de suivre les progrès ou les régressions. Enfin, l'exhaustivité des données sur la gouvernance produites par le processus d'EPG permettra d'alimenter le système

national d'information sur les garanties, dont les pays communiquent les résultats à la CCNUCC.

Du point de vue de la société civile, les données de la gouvernance produites par le processus d'EPG constituent par leur solidité de précieux éléments à l'appui de la démarche de lobbying et de plaidoyer, ainsi qu'un outil de suivi permettant après coup de contraindre les décideurs à répondre de leurs décisions.

### Quelle valeur ajoutée l'approche participative recèle-t-elle ?

À l'occasion de l'expérience pilote sur les EPG, il est apparu au Programme ONU-REDD que l'obtention de données de gouvernance dans une optique intégratrice était bénéfique en termes de :

**Légitimité :** Lorsqu'elles sont impliquées dans le choix des principales étapes et composantes du processus, les parties prenantes ont confiance dans le processus d'obtention des données et jugent légitimes et exactes les conclusions et les recommandations qui en découlent.

**Appropriation :** Associées d'emblée et de manière constructive, les parties prenantes s'approprient progressivement les données et sont plus enclines à suivre les recommandations, lesquelles ne leur semblent pas imposées par des entités extérieures.

### Production de données pertinentes :

Les parties prenantes impliquées font aussi partie du public cible des données de l'EPG produites ; or, si le champ de l'EPG est déterminé conjointement, c'est aussi pour garantir que les données produites répondent à une demande et sont considérées comme pertinentes par les diverses parties prenantes.

**Exhaustivité des mesures :** C'est un tableau plus complet de la réalité qui est brossé lorsque sont pris en compte les faits, les



contextes et les perspectives des différentes parties prenantes. Grâce à ces éléments de base, l'élaboration des politiques et la réforme de la gouvernance gagnent en efficacité.

### S'inspirer de l'approche existante en matière d'évaluations de la gouvernance

L'approche de l'EPG tire parti des connaissances du Centre pour la gouvernance d'Oslo du PNUD, et de son expérience dans la réalisation d'évaluations de la gouvernance dans toute une gamme de secteurs et de thèmes (lutte contre la corruption, justice et offre de services publics), mais aussi de l'expertise de la FAO





en matière de collecte de données dans le secteur forestier.

### Où : expériences pilotes d'EPG en cours

Des expériences pilotes d'EPG ont actuellement lieu dans les pays suivants : Indonésie, Équateur, Nigéria et Viet Nam, avec l'appui du Programme ONU-REDD.

### Comment les EPG sont-elles mises en oeuvre?

- 1 : Préparatifs :** cette étape comprend l'analyse de la communauté des parties prenantes et l'identification des parties prenantes concernées par le processus d'EPG ; il convient en outre de déterminer dès à présent qui sont les utilisateurs finaux du rapport d'EPG et comment les résultats seront communiqués afin d'atteindre l'ensemble du public cible, et aussi d'identifier les éventuelles institutions nationales qui seront chargées à l'avenir de recueillir et actualiser régulièrement les données de l'EPG et de partager les informations.
- 2 : Conception et décisions conjointes ;** cette composante consiste à réunir les parties prenantes concernées pour leur présenter les avantages, la pertinence et les limites du processus d'EPG et de ses résultats ; l'analyse de

l'état de la gouvernance est également lancée, et des préparatifs ont lieu pour décider conjointement et convenir des meilleurs moyens de structurer l'EPG (qui associer, quand et comment), de la portée géographique de l'EPG, des questions prioritaires de gouvernance et d'une feuille de route spécifiant les grandes étapes du processus d'EPG pour le pays concerné.

- 3 : Collecte et analyse des données ;** pour cette phase de l'EPG, les parties prenantes doivent s'entendre sur une série d'indicateurs fondés sur des priorités de gouvernance préalablement convenues ; il faut aussi choisir les méthodes de collecte des données et enfin valider et analyser les données recueillies.
- 4 : Communication des résultats et exploitation des données ;** dans cette phase, les conclusions et recommandations clés sont diffusées aux parties prenantes à tous les niveaux, et les données et recommandations sont utilisées comme références dans la planification, le plaidoyer et la prise de décisions, voire dans les systèmes nationaux d'information sur les garanties.

**“[I]l est essentiel d'affermir les voix citoyennes et de renforcer l'implication de la société civile, tout en continuant d'appuyer les systèmes et institutions étatiques, afin d'obtenir des mécanismes de gouvernance attentifs aux besoins de la population.”**

*Source : Encourager la responsabilisation sociale, Note d'orientation du PNUD 2010*



### Coordonnées

Pour obtenir de plus amples informations sur l'approche de l'EPG pour la REDD+, veuillez contacter Tina Sølvberg par téléphone : +47 926 29 992 or courriel : [tina.solvberg@undp.org](mailto:tina.solvberg@undp.org)

Photo et crédits photo : Hertab

**UN-REDD**  
PROGRAMME

